

23.05.2008

### Kit Components

Product code	Description
<b>103012</b>	<b>compactline RA-4 PaperCartridge T48 Repl. Kit 7559/4</b>

Components:

44335	RA-4 Paper Cartridge Colour Developer-
44336	compactline RA-4 Paper Cartridge, RA-4
44337	RA-4 Bleichfixerbad P2-B

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** RA-4 Color Developer-Repl. Part 1

· **Code du produit:** 44335, zu103012 P1-R, zu104641 P1, zu102595 P1, zu103020 P1-R, 7558/3

· **Emploi de la substance / de la préparation** Révélateur pour photographique application

· **Producteur/fournisseur:**

TETENAL AG & Co. KG

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt

Tel.: 0049 (0) 40 521 45-0

www.tetenal.com

Email: info@tetenal.com

Tetenal E.U.R.L., Parc d'activités, Terres du Canada, F-89470 Monéteau

Tel. 0033 (0) 3 86 40 91 92, Fax 0033 (0) 3 86 40 59 96, eMail: france@tetenal.com

N téléphonique d'urgence: ORFILA 01 45 42 59 59

· **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité

· **Renseignements en cas d'urgence:** Poison Information Centre Berlin (Germany): 00 49 (0) 30 19240

### 2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage SGH**



Attention

3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.

3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.

3.4/1 - Peut provoquer une allergie cutanée.

**Attention**

3.1/5 - Peut être nocif en cas d'ingestion.



4.1/2 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Prévention:**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 1)

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

**Élimination:**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 3 Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique**

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

CAS: 111-46-6 EINECS: 203-872-2	diéthylène glycol Xn; R 22 Danger: 3.1.O/3	5-10%
CAS: 122-20-3 EINECS: 204-528-4	1,1',1''-nitrilotripropane-2-ol Xi; R 36-52/53 Attention: 3.3/2A 4.1.C/3	5-10%
CAS: 133986-51-3 ELINCS: 407-370-6	N,N-bis-sulfoethyl-hydroxylamine-disodiumsalt R 52/53	5-10%
CAS: 25646-71-3 EINECS: 247-161-5	sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-tolu (p-phenylene-diamines derives (CD-3)) Xn, Xi, N; R 22-43-50/53 Danger: 3.1.O/3, 3.4.S/1 Attention: 4.1.C/1	1-5%
CAS: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3	hydroxyde de potassium C, Xn; R 22-35 Danger: 3.1.O/3; 3.2/1A	0,5-2%
CAS: 140-01-2 EINECS: 205-391-3	acide diethylenetriaminopentaacétique-sel de sodium (DTPA-Na5) Xi, N; R 36-51/53 Danger: 3.2/1C 4.1.C/2	0,5-2%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

**Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Veiller à une aération suffisante.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Recueillir par moyen mécanique.

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Protéger contre les effets de la lumière.  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.  
recommander stockage de température: 5-30°C

### \* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 3)

**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****1310-58-3 hydroxyde de potassium (0,5-2%)**VME () Valeur momentanée: 2 mg/m<sup>3</sup>**· Remarques supplémentaires:***Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.***· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:***Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.**Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.**Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.**Eviter tout contact avec la peau.**Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.***· Protection respiratoire:** *N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.***· Protection des mains:**

Gants de protection

*Gants étanches**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.**À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.**Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.***· Matériau des gants***Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.**Butylcaoutchouc**Caoutchouc nitrile***· Temps de pénétration du matériau des gants***Matériel caoutchouc butyle: délai de rupture:  $\geq 480$  min, épaisseur:  $\geq 0,5$  mm**caoutchouc nitrile (épaisseur:  $\geq 0,38$ mm, délai de rupture:  $> 48$  min)**néoprène (épaisseur:  $\geq 0,65$  mm, délai de rupture:  $>240$  min)**Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.***· Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

**· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### 9 Propriétés physiques et chimiques

**· Indications générales**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune clair
<b>Odeur:</b>	Reconnaissable

(suite page 5)

F

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 4)

- **Changement d'état**
  - Point de fusion: Non déterminé.
  - Point d'ébullition: Non déterminé.
- **Point d'inflammation:** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** 225,0°C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Pression de vapeur à 20°C:** 23,0 hPa
- **Densité à 20°C:** 1,172 g/cm<sup>3</sup>
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Entièrement miscible
- **valeur du pH à 20°C:** 13,4
- **Teneur en solvants:**
  - Solvants organiques: 1,5 %
  - Eau: 68,1 %
- **Teneur en substances solides:** 30,4 %

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

25646-71-3 sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-tolu  
(p-phenylene-diamines derives (CD-3))

Oral	LD50	931 mg/kg (lapin)
------	------	-------------------

1310-58-3 hydroxyde de potassium

Oral	LD50	273 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
  - de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
  - des yeux: Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**

La préparation était due classifié au pouvoir tampon en tant que « irritant ». Le règlement alcalin ou acide fait selon les jeunes de méthode Young How, Walker and Worth
- Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant
- **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1

(suite de la page 5)

### 12 Informations écologiques

· Effets écotoxiques:

· Toxicité aquatique:

**25646-71-3** sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-tolu  
(p-phenylene-diamines derives (CD-3))

EC50 0,3 mg/l (fish)

**1310-58-3** hydroxyde de potassium

EC50 48h: 660 mg/l (daphnia)

· Remarque: Toxique chez les poissons.

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

· Produit:

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

09 01 01 bains de développement aqueux contenant un activateur

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):



· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

· Indice Kemler:

90

· No ONU:

3082

· Groupe d'emballage:

III

(suite page 7)

F

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 6)

· **Etiquette de danger:** 9  
· **Désignation du produit:** 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (p-Phenylene diaminederivate (CD-3)))

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**  
· **Classe IMDG:** -  
· **Marine Pollutant:** Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 9  
· **No ID ONU:** 3082  
· **Label:** 9  
· **Groupe d'emballage:** III  
· **Désignation technique exacte:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (p-Phenylenediamine dervative CD-3, Sodium diethylene triamine pentaacetic acid (DTPA-Na5))

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN3082; MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.; 9; III  
· **Dangers pour l'environnement:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID

### 15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant  
N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-tolu)(p-phenylene-diamines derives (CD-3))

· **Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

24 Éviter le contact avec la peau.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Color Developer-Repl. Part 1**

(suite de la page 7)

37 Porter des gants appropriés.

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

22 Nocif en cas d'ingestion.

35 Provoque de graves brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche technique:** Department product safety

· **Contact:** Herr Kreft-Burfeind (Tetenal AG & CO.KG Norderstedt, Germany)

· **Acronymes et abréviations:**

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

Reglement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** RA-4 Bleachfixierbath P2-A
- **Code du produit:** 44336, zu103012 P2-A, zu102133 P2-A, zu104641 P2-A, zu103020 P2-A, 7535/2
- **Emploi de la substance / de la préparation** Blanchiment fixage pour application photographique
- **Producteur/fournisseur:**  
TETENAL AG & Co. KG  
Schützenwall 31-35  
D-22844 Norderstedt  
Tel.: 0049 (0) 40 521 45-0  
www.tetenal.com  
Email: info@tetenal.com
- 
- Tetenal E.U.R.L., Parc d'activités, Terres du Canada, F-89470 Monéteau  
Tel. 0033 (0) 3 86 40 91 92, Fax 0033 (0) 3 86 40 59 96, eMail: france@tetenal.com  
N téléphonique d'urgence: ORFILA 01 45 42 59 59
- **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité
- **Renseignements en cas d'urgence:** Poison Information Centre Berlin (Germany): 00 49 (0) 30 19240

### 2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.  
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage SGH**



Attention

3.7/2 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



Attention

3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.  
3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Prévention:**

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

- **Intervention:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixierbath P2-A**

(suite de la page 1)

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

· **Stockage:**

Garder sous clef.

· **Élimination:**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 288-32-4

imidazole

 C,  Xn; R 22-34-63

5-10%

EINECS: 206-019-2

Danger:  3.1/O3;  3.2/IB

Attention:  3.7/2

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:** Veiller à une aération suffisante.

· **Mesures pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixierbath P2-A**

Recueillir par moyen mécanique.

(suite de la page 2)

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**
  - Ne pas stocker avec les aliments.
  - Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
  - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
  - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
  - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
  - Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
  - recommander stockage de température: 5-30°C

### \* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
  - Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
  - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
  - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
  - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
  - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
  - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
  - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
  - Éviter tout contact avec la peau.
  - Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
  - N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
  - required at the appearance from fumes/vapours/aerosol. Filter ABEK
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixierbath P2-A**

(suite de la page 3)

**· Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

**· Temps de pénétration du matériau des gants**Matériel caoutchouc butyle: délai de rupture:  $\geq 480$  min, épaisseur:  $\geq 0,5$  mmcaoutchouc nitrile (épaisseur:  $\geq 0,38$ mm, délai de rupture:  $> 48$  min)néoprène (épaisseur:  $\geq 0,65$  mm, délai de rupture:  $>240$  min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en néoprène

**· Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

**· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### 9 Propriétés physiques et chimiques

**· Indications générales**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Brun
<b>Odeur:</b>	Caractéristique

**· Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	83°C

**· Point d'inflammation:** Non applicable.**· Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**· Pression de vapeur à 20°C:** 23 hPa**· Densité à 20°C:** 1,1545 g/cm<sup>3</sup>**· Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Entièrement miscible**· valeur du pH à 20°C:** 6**· Teneur en solvants:**

<b>Solvants organiques:</b>	0,0 %
<b>Eau:</b>	75,1 %

**· Teneur en substances solides:** 6,1 %

### 10 Stabilité et réactivité

**· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixierbath P2-A**

(suite de la page 4)

- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

**288-32-4 imidazole**

Oral LD50 880 mg/kg (souris)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

- **des yeux:** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

### 12 Informations écologiques

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

09 01 05 bains de blanchiment et bains de blanchiment/fixation

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

- **Classe IMDG:** -

- **Marine Pollutant:** Non

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

- **Classe ICAO/IATA:** -

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixierbath P2-A**

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: -

### 15 Informations réglementaires

**· Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

**· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xn Nocif

**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

imidazole

**· Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**· Phrases S:**

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

25 Éviter le contact avec les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases R importantes:**

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**· Service établissant la fiche technique:** Department product safety**· Contact:** Herr Kreft-Burfeind (Tetenal AG & CO.KG Norderstedt, Germany)**· Acronymes et abréviations:**

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

Reglement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** **RA-4 Bleachfixier bath P2-B**
- **Code du produit:** 44337, zu103012 P2-B, zu102133 P2-B, zu104641 P2-B, zu103020 P2-B, 7535/2 P2-B
- **Emploi de la substance / de la préparation** Blanchiment fixe pour application photographique
- **Producteur/fournisseur:**  
TETENAL AG & Co. KG  
Schützenwall 31-35  
D-22844 Norderstedt  
Tel.: 0049 (0) 40 521 45-0  
www.tetenal.com  
Email: info@tetenal.com
- Tetenal E.U.R.L., Parc d'activités, Terres du Canada, F-89470 Monéteau  
Tel. 0033 (0) 3 86 40 91 92, Fax 0033 (0) 3 86 40 59 96, eMail: france@tetenal.com  
N téléphonique d'urgence: ORFILA 01 45 42 59 59
- **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité
- **Renseignements en cas d'urgence:** Poison Information Centre Berlin (Germany): 00 49 (0) 30 19240

### 2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.  
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage SGH**



Attention

- 3.2/2 - Provoque une irritation cutanée.
- 3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Prévention:**  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- **Intervention:**  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (voir étiquette).  
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixier bath P2-B**

(suite de la page 1)

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 10192-30-0	hydrogénosulfite d'ammonium	 C; R 31-34	5-10%
EINECS: 233-469-7		Danger:  3.2/1B	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Veiller à une aération suffisante.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Recueillir par moyen mécanique.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixier bath P2-B**

(suite de la page 2)

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

### \* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Matériel caoutchouc butyle: délai de rupture:  $\geq 480$  min, épaisseur:  $\geq 0,5$  mm

caoutchouc nitrile (épaisseur:  $\geq 0,38$  mm, délai de rupture:  $> 48$  min)

néoprène (épaisseur:  $\geq 0,65$  mm, délai de rupture:  $> 240$  min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixier bath P2-B**

(suite de la page 3)

**· Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

**· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**

### 9 Propriétés physiques et chimiques

**· Indications générales**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Caractéristique

**· Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	100°C

**· Point d'inflammation:** Non applicable.**· Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**· Pression de vapeur à 20°C:** 23 hPa**· Densité à 20°C:** 1,2732 g/cm<sup>3</sup>**· Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Entièrement miscible**· valeur du pH à 20°C:** 5,9**· Teneur en solvants:**

<b>Solvants organiques:</b>	0,0 %
<b>Eau:</b>	49,3 %

**· Teneur en substances solides:** 50,1 %

### 10 Stabilité et réactivité

**· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**· Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.**· Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

**· Toxicité aiguë:****· Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux:** Effet d'irritation.**· Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**· Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixier bath P2-B**

Irritant

(suite de la page 4)

### 12 Informations écologiques

**· Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

**· Produit:****· Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**· Catalogue européen des déchets**

09 01 05 baignoires de blanchiment et baignoires de blanchiment/fixation

**· Emballages non nettoyés:**

**· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**· Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

**· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

**· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

**· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

**· Marine Pollutant:** Non

**· "Règlement type" de l'ONU:** -

### 15 Informations réglementaires

**· Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

**· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Xi Irritant

**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

hydrogénosulfite d'ammonium

**· Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**· Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.  
3/7 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

(suite page 6)

F

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2008

numero de version: 1

Révision: 02.04.2008

**Nom du produit: RA-4 Bleachfixier bath P2-B**

(suite de la page 5)

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

**· Identification particulière de certaines préparations:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

**16 Autres données**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases R importantes:**

31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

34 Provoque des brûlures.

**· Service établissant la fiche technique:** Department product safety**· Contact:** Herr Kreft-Burfeind (Tetenal AG & CO.KG Norderstedt, Germany)**· Acronymes et abréviations:**

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

Reglement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

F